

l'a perdue, il faut qu'on la recouvre par une bonne confession. Communier en état de péché mortel, c'est le plus grand des malheurs, c'est un crime odieux, c'est, a-t-on dit, le plus horrible des forfaits que l'homme puisse commettre.

Vous ne le commettrez pas ! Et pour cela, vous voudrez tous recevoir le sacrement de Pénitence, avec les meilleures dispositions. C'est pour vous y aider, que je voudrais vous dire *quelle idée il faut se faire de la confession*. Il y a des chrétiens qui la redoutent, qui la regardent comme un supplice. Et cependant :

C'est le Sacrement de la Miséricorde !

C'est le Sacrement de la Restauration perpétuelle !

Aussi faut-il se confesser avec confiance et avec générosité.

I — C'est le Sacrement de la Miséricorde.

A. LA PREUVE.

1o Rappelez-vous la bonté de Notre Seigneur à l'égard des pécheurs.

a) Pendant sa vie mortelle, il a rencontré tous les crimes de l'esprit et du cœur : avec tous, il a été d'une bonté inouïe.

C'est Zachée, avec son amour des richesses ; c'est la femme fri vole et mondaine, dans la Samaritaine ; c'est la femme coupable, dans la femme adultère ; c'est la femme publique, dans Marie-Madeleine. C'est la peur et la lâcheté, dans Nicodème ; c'est le doute, dans les deux disciples d'Emmaüs ; c'est l'incrédulité, dans saint Thomas ; c'est le reniement, dans saint Pierre : c'est la trahison dans Judas.

b) Il s'est peint sous les traits du Père de l'Enfant Prodigue attendant son fils, lui pardonnant immédiatement et lui rendant tous ses droits perdus. — Il est meilleur que ce père, car il ne se contente pas de nous attendre, mais il vient au devant de nous ; car il ne nous pardonne pas seulement une fois, mais dix, vingt, cent fois, et toujours avec la même miséricorde.

d) Or, toute cette bonté, toute cette miséricorde, se trouve réunie et condensée dans la confession ! C'est vraiment l'institution du pardon, de la réconciliation !

2o Et pour nous pardonner Notre Seigneur exige, tout simplement, l'aveu de nos fautes, avec un repentir sincère et la promesse de ne plus pécher à l'avenir. Et en cela, qu'y a-t-il de si redoutable ?

a) *L'aveu de nos fautes.*

La justice humaine se contente-t-elle du simple aveu de la faute commise et de l'expression d'un sentiment de regret ? Oh ? non, que voyons-nous au contraire ? La publicité des débats, la flétrissure, les supplices, la prison, les privations de tout genre. — Vous traîne-t-on de force au confessionnal ? Y rencontrez-vous l'esprit sévère d'un juge dont l'extérieur inspire la défiance ? Loin